

Questions orales

L'ÉCONOMIE

L'AMÉLIORATION DE LA SITUATION

M. Bob Hicks (Scarborough-Est): Je n'ai rien que de bonnes nouvelles, monsieur le Président. Les Canadiens continuent de se réjouir des succès que le gouvernement remporte dans ses efforts pour créer de plus en plus d'emplois, pour maintenir au plus bas les taux d'intérêt applicables aux prêts à la consommation et aux prêts hypothécaires, pour juguler l'inflation, pour multiplier les mises en chantier et pour améliorer ses finances.

Depuis septembre 1984, il est parvenu à créer 660 000 emplois, ce qui a fait baisser le chômage de 11,7 à 9,4 p. 100. Plus des trois quarts de ces emplois sont des emplois à plein temps. Cela vaut bien mieux que la proportion de moins de 20 p. 100 sous le gouvernement précédent.

Pour la première fois depuis près de 20 ans, les acheteurs de maisons peuvent obtenir des prêts hypothécaires d'une durée de six mois au taux de 8 p. 100. Quelle différence avec les taux de l'ordre de 20 à 22 p. 100 d'il y a six ou sept ans. Le rêve de posséder sa propre maison devient encore une fois une réalité pour des milliers d'autres Canadiens à mesure que le nombre des mises en chantier augmente pour répondre à la demande des consommateurs canadiens. Notre gouvernement a bel et bien amélioré la situation économique, ainsi qu'il en avait accepté le défi, et tous les Canadiens en profitent.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

LA NÉCESSITÉ D'ANNULER LE TARIF SUR LES ARBRES AMÉRICAINS

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, aujourd'hui, les producteurs canadiens d'arbres de Noël sont venus sur la Colline pour essayer de faire comprendre au ministre des Finances (M. Wilson) la situation dans laquelle celui-ci les a placés.

Lorsque le ministre des Finances a imposé un tarif de 30 p. 100 sur les importations d'arbres de Noël américains, il a ainsi menacé l'existence même de nos producteurs canadiens qui exportent aux États-Unis des arbres pour une valeur de près de 90 millions de dollars.

L'industrie canadienne des arbres de Noël est ébranlée parce que les Américains ont menacé de prendre contre elle des mesures de représailles.

Jusqu'à maintenant, le ministre des Finances a fait la sourde oreille aux revendications de nos producteurs.

Le temps presse, le ministre doit annuler le tarif sur les arbres américains, sinon, les producteurs américains entreprendront des démarches de représailles qui pourraient signifier la perte de milliers d'emplois au Canada.

[Traduction]

LA SANTÉ

LA PROLIFÉRATION DES CAS DE SIDA

M. Jim Jepson (London-Est): Monsieur le Président, les Canadiens s'inquiètent de plus en plus de la prolifération des cas de SIDA. Les statistiques médicales les plus récentes indiquent qu'en Colombie-Britannique, le nombre de malades par million d'habitants s'établissait à 65,6 au mois de novembre, alors qu'il avait été de 46,6 en octobre. A la mi-décembre, on enregistrait 825 cas de malades atteints du virus mortel du SIDA, dont 432 devaient mourir.

• (1415)

Renseigner la population est certes un excellent moyen de la prémunir. Cependant, nous devons reconnaître que le mal a sa source dans le mode de vie marginal de certains Canadiens, surtout des homosexuels et des drogués qui utilisent des seringues hypodermiques. Le mal menace maintenant les relations hétérosexuelles dans les cas où l'un des partenaires a un comportement tantôt hétérosexuel et tantôt homosexuel.

En tant que société, nous ne devons absolument pas encourager la déviation par rapport à la norme de relations sexuelles entre homme et femme. Pourtant, c'est précisément ce qu'a fait le gouvernement libéral de l'Ontario, sous la conduite du premier ministre Peterson, en adoptant le projet de loi n° 7. Par conséquent, nous devons extirper le mal à la racine et ne pas nous laisser entraîner dans des problèmes accessoires.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LES LIGNES DIRECTRICES SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—LE RESPECT PAR LES MINISTRES

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, le 24 juillet dernier, après les révélations au sujet de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, j'ai demandé au vice-premier ministre de prendre des mesures pour s'assurer que les ministres respectaient les lignes directrices sur les conflits d'intérêts. Il a refusé en alléguant qu'il incombait à chaque ministre de se conformer à ces lignes directrices. Nous avons maintenant sous les yeux le déplorable spectacle de la fiducie sans droit de regard du ministre d'État aux Transports.

Encore une fois, est-ce que le vice-premier ministre et le gouvernement sont prêts à prendre des mesures pour s'assurer que les ministres ne se contentent pas tout simplement de déclarer au sous-registraire général adjoint qu'ils respectent les lignes directrices, mais qu'ils s'y conforment effectivement?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le processus est explicite. Les lignes directrices sur les conflits d'intérêts ont été adoptées et elles sont administrées par le sous-registraire général adjoint. Si le député a une recommandation précise à formuler, je serais heureux qu'il m'en fasse part.